

## Proposition pour le CA du 8 mars 2024

### Cotisations sport et/ou culture pour les personnels pour la rentrée de septembre 2024

Suite à la modification des grilles indiciaires au 1er janvier 2024

<b>INM DU PERSONNEL</b>	<b>TARIFS</b>
Jusqu'à 395	30€
De 396 à 485	35€
De 486 à 539	45€
Au-delà de 539	60€
Retraités	60€
Extérieurs	70€ par activité